



CONSEIL GÉNÉRAL DE CORRÈZE



CONTACT

Conseil général de Corrèze

9, rue René et Émile Fage
19000 Tulle
Tél. : 05 55 93 70 00
www.cg19.fr



La « Corrèze-Paris » en trois heures

Territoire de 240 000 habitants à la forte identité rurale, le département de la Corrèze est aujourd'hui en pleine mutation. Situé à un carrefour autoroutier européen, la Corrèze est désormais devenue un département d'avenir. On ne contourne plus le Massif Central, on le traverse par la Corrèze et ce grâce aux autoroutes A20 et A89.

La construction de l'aéroport Brive-Souillac est sur le point de s'achever. Le désenclavement numérique touche à sa fin.

Aussi, au moment où le département vit l'une des évolutions les plus importantes de son histoire contemporaine en exerçant de nouvelles compétences issues de la décentralisation et où les politiques d'aménagement du territoire sont toutes en cours de refonte, le Conseil général soutient des projets d'une telle envergure pour multiplier les désenclavements et accentuer le développement de la Corrèze.



Le Conseil général se projette dans l'avenir en soutenant très fortement le projet de Ligne à Grande Vitesse Limoges-Poitiers.



DÉBAT PUBLIC

PROJET DE LIGNE À GRANDE VITESSE POITIERS - LIMOGES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 18 DÉCEMBRE 2006

CONSEIL GÉNÉRAL DE CORRÈZE



Mot de Jean-Pierre Dupont

Député de la Corrèze
Président du Conseil général



Le Conseil général s'est toujours très fortement engagé pour porter ou accompagner les grandes infrastructures qui lui permettent aujourd'hui, et encore plus demain, d'envisager son avenir avec optimisme.



Photo: Nicolas Lève CG19

Il y a vingt ans, le Conseil général de la Corrèze a été un acteur déterminant pour soutenir et accompagner le désenclavement routier. Avec la création des autoroutes A89 et A20, ce choix d'hier est aujourd'hui une réalité.

Pour le désenclavement numérique, le Conseil général a été le premier en France

à s'engager dans la réalisation de pylônes de téléphonie mobile et a élaboré le schéma Corrèze Numérique 2005. Une réalité pour 2007.

Dans le domaine aéroportuaire, le Conseil général a été la première collectivité à s'engager au côté du syndicat d'aménagement de l'aérodrome de Brive-Souillac. Une réalisation en cours qui sera opérationnelle dès 2008.

Le désenclavement ferroviaire constitue le quatrième pilier de ces choix politiques d'aménagement du territoire. Là aussi, le Conseil général de la Corrèze s'est engagé pour soutenir le projet de Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges. Nous souhaitons aujourd'hui confirmer notre position sur ce grand projet pour l'avenir de notre département.



Le Conseil général se positionne pour l'avenir

POURQUOI UN TEL INTÉRÊT POUR LA CORRÈZE ?

En effet, même si le territoire corrézien n'est pas intéressé géographiquement par l'emprise physique du projet, ce dernier peut apporter à notre département une amélioration notable de sa desserte ferroviaire, et par là, accroître encore son attractivité.

Le département de la Corrèze a souhaité s'exprimer sur ce projet lors de la séance plénière du Conseil général du 20 octobre 2006.

QUEL ENJEU POUR LA CORRÈZE DE DEMAIN ?

Pour notre département, l'enjeu principal se situe en termes de diminution du temps de trajet entre Brive et Paris en bénéficiant du gain procuré par la nouvelle desserte sur les parcours Limoges-Poitiers et Poitiers-Paris.

Selon l'option qui serait retenue, le temps de parcours entre Paris et Brive diminuerait de 50 minutes pour les options nord et sud, à une heure pour l'option centrale. Cette dernière option est également celle qui présente le meilleur taux de rentabilité économique, malgré son coût légèrement plus élevé.

LA LGV MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Conseil général de la Corrèze porte de grands projets d'aménagement du territoire avec, notamment, la création des SYMA (syndicats mixtes d'aménagement) qui permettent





aujourd'hui de mailler le territoire de zones d'activités performantes et bien situées le long des autoroutes.

Pour chacun de ces projets structurants, le Conseil général, avec son agence de développement économique Corrèze Expansion, a intégré dans sa réflexion la mise en place de la Ligne à Grande Vitesse Limoges-Poitiers.

Une telle desserte est un plus incontestable pour notre département et ses objectifs de développement économique.



Les zones d'aménagement concerté (ZAC) et les syndicats mixtes d'aménagement (SYMA) de la Corrèze (Source : CG19)

HISTORIQUE

- ✦ **1970 :**
Dans les années soixante-dix, en matière d'infrastructures ferroviaires, la Corrèze et le Limousin disposent du train le plus rapide et le plus confortable d'Europe avec le Capitole. Nous étions alors une référence en matière de désenclavement.
- ✦ **1992 :**
Le schéma directeur des Lignes à Grande Vitesse mentionne le principe d'une ligne nouvelle vers Limoges, mais les premières études montrent un coût prohibitif.
- ✦ **1999 :**
Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, s'engage à faire étudier, dans les schémas des services collectifs, le raccordement TGV Atlantique avec la création d'un barreau d'une centaine de kilomètres reliant Limoges à Poitiers.
- ✦ **2003 :**
Lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire, Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, annonce la solution de la Ligne à Grande Vitesse Limoges-Poitiers.



CONSEIL GÉNÉRAL DE CORRÈZE



« Désenclaver la Corrèze avec le TGV » : les Corrégiens le demandent !

En 2006, le Conseil général de la Corrèze a lancé une grande démarche de démocratie participative « Ensemble, imaginons la Corrèze de demain » permettant à chaque Corrèzienne et à chaque Corrégien de s'exprimer sur leur vision du territoire et de partager leurs idées pour le futur. Car imaginer la Corrèze de demain, c'est inscrire nos politiques dans un cadre prospectif et mener des projets innovants qui répondent aux attentes des Corrégiens.

La méthode de travail du Conseil général faite de concertation, de dialogue et d'ouverture d'esprit, est connue et reconnue par tous. Aussi, il est apparu nécessaire de partir des besoins exprimés par les Corrégiens, par les acteurs de terrain, pour élaborer nos projets de développement.

Au cours des nombreuses réunions publiques et à travers les 4 000 questionnaires reçus, nous avons pu percevoir les attentes fortes des Corrégiens concernant le désenclavement ferroviaire :

Je voudrais souligner la complexité d'un dossier qui va au-delà des frontières de notre département et pour lequel vous avez un rôle capital à jouer : le TGV. Depuis de trop nombreuses années, les promesses ne sont pas tenues et nous restons enclavés et très en retard. >>

« Améliorer l'infrastructure ferroviaire TGV pour désenclaver la Corrèze. >>

« TGV! TGV! TGV! >>

« Nous attendons avec impatience le TGV. >>

« Désenclaver la région avec le TGV. »

Tels sont les propos et les attentes de nos concitoyens !

Les grandes priorités émergentes de la consultation sont au cœur de nos préoccupations. Cette prospective est significative.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin en présentant un plan départemental d'actions 2007/2013 qui engagera la Corrèze pour son avenir.

La Ligne à Grande Vitesse tient une place prépondérante dans cet avenir.



Photo : Nicolas Luxe CG19

Pour adresser une contribution, contactez la Commission.

Commission Particulière du Débat Public

31, place de la République - 87000 Limoges - tél : 05 55 34 86 00 - fax : 05 55 34 86 08

Site internet : www.debatpublic-lgvpoitierslimoges.org

Courriel : contact@debatpublic-lgvpoitierslimoges.org